

Crèche Reine Fabiola

Projet d'accueil



Introduction :

La crèche Reine Fabiola est une crèche communale. Son pouvoir organisateur est l'Administration Communale de Molenbeek-Saint-Jean. Elle est subsidiée et agréée par l'ONE.

Ce projet d'accueil a pour objectif d'informer sur les modalités d'accueil de l'enfant au sein du milieu d'accueil. Elles sont issues des orientations psychopédagogiques mises en œuvre par l'équipe et qui font l'objet d'une réflexion permanente afin d'être ajustées aux besoins de chaque enfant dans son individualité et dans le groupe de vie.

Le bien-être de l'enfant, la réponse à ses besoins individuels et le respect de son rythme sont au centre de nos préoccupations premières.

Nous travaillons en collaboration avec les parents et les enfants. Tous sont considérés comme des partenaires actifs.

La direction et l'assistante sociale sont disponibles lorsqu'elles sont présentes dans le milieu d'accueil afin de mieux répondre aux demandes ou questionnements divers. Leur horaire hebdomadaire est affiché sur la porte de leur bureau. Elles sont disponibles avec ou sans rendez-vous et sont également joignables par téléphone au 02/421.53.91 ou par mail (reinefabiola.1080@molenbeek.irisnet.be).

Des entretiens individuels sont également proposés à la demande des parents ou du milieu d'accueil.

Un moment de partage et d'échange est organisé au moins une fois par an avec l'équipe et les parents (repas de fin d'année, etc.). Une réunion des parents est également organisée une fois par an en fonction d'un thème bien précis (départs à l'école, sommeil, etc.).

Les échanges et la communication bienveillante entre le milieu d'accueil et ses différents interlocuteurs sont essentiels. Cela permet de se sentir entendu et écouté avec respect et confidentialité.

Notre équipe veille à ce qu'une relation de confiance se crée avec les parents dans un seul but : le bien-être de l'enfant.

Ce projet a été conçu avec la participation active de toute l'équipe, en collaboration avec la direction et la conseillère pédagogique.

***« Il y aura toujours un peu de vous dans les grandes personnes que les enfants vont devenir »
Film ONE «Êtres en lien» - témoignage d'un parent .***

Comment arriver à la crèche :

La crèche se trouve sur un espace public (la Grande Halle) de plain-pied qui est desservi par plusieurs moyens de transports :

- Métro Delacroix
- Tram 82
- Bus 86 et 89
- Bus De Lijn
- Vélos (piste cyclable)
- Voitures (3 accès possibles : Quai de l'industrie 83B, rue de Liverpool 24 et Rue Heyvaert)

La crèche est facilement accessible à pied.

L'accès au bâtiment se fait via la Grande Halle. Devant la porte d'entrée de la crèche, se trouve un vidéophone. La porte ne sera ouverte qu'après identification via celui-ci par le personnel.

Toute personne non-identifiée, ne pourra pas y accéder.

L'infrastructure :

La crèche s'organise sur 3 niveaux ; c'est un endroit spacieux et lumineux qui bénéficie de la lumière naturelle :

- Le rez-de-chaussée donne sur un grand hall. Une fois passé la porte d'entrée, à gauche, il y a un espace où les poussettes peuvent être rangées. À droite, il y a 2 bureaux et en face de ceux-ci se trouve une salle du personnel spacieuse et un bureau qui donne sur un petit jardin intérieur. Un couloir donne sur la cuisine, la buanderie et les locaux de stockage.



Le hall et le jardin intérieur offrent deux espaces de jeux possibles aux enfants qui y seront accompagnés par leurs accueillantes.

- Au 1er étage : il y a 3 sections. Une section de bébés (2-18mois), une section de grands (18mois-36 mois) et une section qui sert de salle de psychomotricité actuellement. Chaque section dispose d'une belle et grande terrasse.
- Au 2ème étage : il y a une section avec une grande terrasse et une salle de psychomotricité. Les 2 pièces sont actuellement inoccupées.

Présentation du personnel :

Le binôme directrice/« *PMS* »¹ :

- La directrice, responsable de l'équipe veille au bon fonctionnement du milieu d'accueil. Elle élabore avec son équipe le projet pédagogique et gère sa mise en application. Elle organise et anime les réunions et collabore avec le pouvoir organisateur.
- Leurs rôles sont de veiller à la santé de la collectivité, de s'assurer du respect des règles d'éviction, de gérer la pharmacie, de veiller à l'application des normes ONE et de l'AFSCA. Elles s'occupent des inscriptions, de la gestion de la liste d'attente, de l'accueil des nouveaux enfants, de l'organisation de leur familiarisation, du suivi social et familial, de la facturation, du courrier concernant la gestion courante de la crèche. Elles veillent aussi au respect du contrat d'accueil.

Les accueillantes :

- Une photo de chacune d'elles se trouve sur la porte de la section dans laquelle elles travaillent.
- Il y a au minimum une accueillante présente pour sept enfants.
- Elles apportent les soins nécessaires aux enfants afin de répondre à leurs besoins quotidiens et leur offrent des conditions riches de développement au niveau physique, psychologique, cognitif, affectif et social.
- Elles collaborent conjointement avec les parents pour le bien-être de l'enfant.
- Elles mettent en pratique le projet d'accueil et contribuent à son évolution.
- Elles accompagnent les stagiaires.

Les techniciennes de surface :

- Elles assurent l'hygiène du milieu d'accueil.
- Elles contribuent à la réalisation des goûters et à l'organisation pratique des repas.

¹ Personnel psycho-médico-social

Le Service de la petite enfance :

Il s'agit d'un service destiné aux parents, futurs parents, tuteurs légaux, familles d'accueil ainsi que leurs enfants. Ce service s'occupe, entre autres, de la gestion des 4 crèches communales et est chapeauté par un responsable de service. Il travaille au quotidien sur la qualité d'accueil des enfants. Il répond à des appels à projet afin d'augmenter la capacité d'accueil, d'ouvrir de nouvelles crèches et suit l'ouverture des dossiers « petite enfance » sur l'ensemble du territoire de Molenbeek-Saint-Jean. Au niveau politique, ce service fait partie des compétences de l'Échevin de la petite enfance.

Il entretient le bon fonctionnement des relations entre l'Administration communale et les différents services s'y afférant (travaux publics, économat, finances, formations, ateliers, ...), l'Agence Fédérale pour la Sécurité de la Chaîne Alimentaire (AFSCA), le Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Région de Bruxelles-Capitale, La Commission Communautaire Française, La Commission Communautaire Commune, l'Office de la Naissance et de l'Enfance, etc.

Des réunions inter-crèches sont organisées dans le but de maintenir une cohésion de travail, une communication bienveillante et une réflexion professionnelle. Cela afin de maintenir le label de qualité. Par ailleurs, une conseillère pédagogique accompagne les crèches dans leurs tâches quotidiennes. Sa mission a pour but de développer une politique pédagogique et coacher les collaborateurs directs dans les crèches.

Pour plus d'informations : creches.1080@molenbeek.irisnet.be

Le premier accueil :

Avant l'entrée de l'enfant en crèche, un contact individuel est pris avec les parents, tuteurs légaux, familles d'accueil, afin d'organiser au mieux l'entrée de celui-ci en fonction des disponibilités des deux parties.

Lors de cette rencontre, nous prenons le temps de parcourir le contrat d'accueil et de le compléter ensemble.

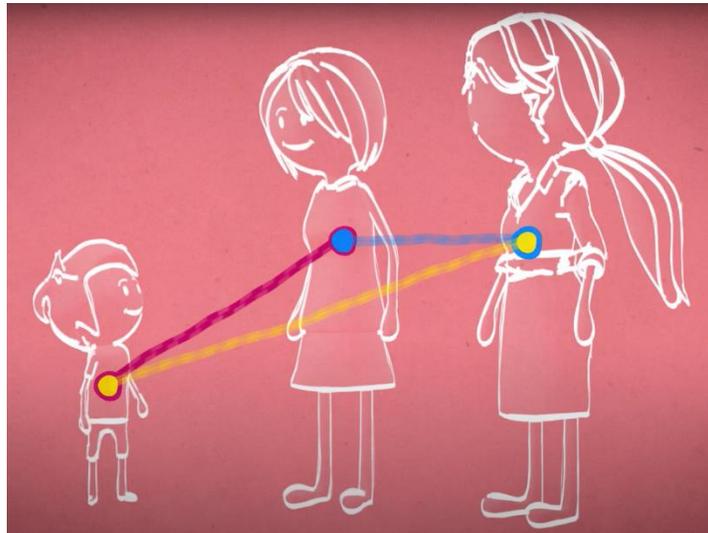
Nous vérifions l'état de vaccination de l'enfant et nous transmettons les documents administratifs indispensables pour le dossier de celui-ci.

Nous expliquons les grands principes de notre projet pédagogique et répondons aux questions.

Après la partie administrative de ce rendez-vous, une accueillante de la section où l'enfant va aller nous rejoint. Nous passons en revue les points importants du contrat d'accueil. L'accueillante se présente et est disponible pour répondre aux différentes interrogations.

Si le besoin s'en fait ressentir, il ne faut pas hésiter à prendre rendez-vous avec la directrice et la PMS qui sont disponibles durant toute la durée de l'accueil de l'enfant.

L'accueil de l'enfant s'appuie sur le triangle parent/enfant/professionnel.



« Dis-moi...comment aider l'enfant à tisser un lien avec une nouvelle personne ? » AQCPE

<https://www.youtube.com/watch?v=zIUg6ipy7dE>

Les échanges et la communication avec le personnel du milieu d'accueil sont essentiels.

Notre équipe veille à créer une relation de confiance et à entretenir une communication mutuelle et respectueuse, à l'écoute des uns et des autres en vue d'agir ensemble dans un seul but : le bien-être de l'enfant.

Une collaboration et une communication bienveillante permettront à l'enfant de se développer de manière harmonieuse durant son séjour.

C'est pourquoi, afin de favoriser les échanges, la crèche propose d'apporter pour chaque enfant accueilli, un carnet de communication. Ce carnet sera fourni par les parents, tuteurs légaux, familles d'accueil et

comportera toute information utile au sujet de l'enfant à transmettre au personnel de sa section et à la personne qui viendra le rechercher.

Il n'est pas obligatoire mais reste un outil de communication très intéressant afin de favoriser la liaison entre le milieu d'accueil et la maison.

La période de familiarisation :

« La familiarisation donne une place au(x) parent(s) et à leur enfant pour rendre l'inconnu familier. » ONE ; QUALITÉ DE L'ACCUEIL - TISSER DES LIENS DE CONFIANCE

La période de familiarisation est une période de rencontres entre le milieu d'accueil, les parents et l'enfant ayant comme objectif de créer une relation de confiance entre les différents acteurs.

Cette période essentielle précède l'entrée effective de l'enfant. Elle comporte 5 moments de rencontre avec les parents, tuteurs légaux, familles d'accueil, ... et 5 moments seul.

Ces moments sont pour nous l'occasion d'échanger à propos des habitudes de l'enfant, de ses besoins, de son rythme, ...

Pour que cette relation de confiance se construise, les accueillantes sont activement présentes et attentionnées envers les parents afin de les accompagner et de les comprendre.

Pour éviter un grand changement après la coupure du week-end pour l'enfant, l'équipe a privilégié de commencer le premier jour de la familiarisation par un mercredi.

Exemple de familiarisation type :

| Jour et Heure | Créneau horaire | Action |
|---------------|-----------------|--|
| JOUR 1 | 45 minutes | Présentation de la section, du personnel et des personnes qui accompagnent l'enfant + découverte de l'univers où celui-ci va évoluer. |
| JOUR 2 | 45 minutes | Feuille d'accueil : questions posées sur les habitudes de l'enfant au niveau de l'alimentation, du sommeil, du jeu, de son développement, ... |
| JOUR 3 | 45 minutes | Questions diverses des parents et du personnel. Échange, questionnement, écoute sur les habitudes de l'enfant pendant un temps de jeu parent/enfant/accueillante partagé sur le tapis. |
| JOUR 4 | 1 heure | Moment du repas, les parents donnent ou accompagnent le repas. |

| | | |
|--------|---------|---|
| JOUR 5 | 1 heure | Moment du repas, le personnel donne ou accompagne le repas. |
|--------|---------|---|

| Jour et Heure | Créneau horaire | Action |
|---------------|---------------------|---|
| JOUR 6 | 1 heure seul | Moment d'accueil, d'activité et de jeu libre. Café parents disponible au bureau de la Direction/PMS. |
| JOUR 7 | 1 h 30 minutes seul | Moment d'accueil, d'activité et de jeu libre. Café parents disponible au bureau de la Direction/PMS. |
| JOUR 8 | 2 h 30 minutes seul | Moment d'accueil, d'activité, de jeu libre et moment du repas + sieste si nécessaire. |
| JOUR 9 | Demi-journée seul | Moment d'accueil, d'activité, de jeu libre et moment du repas + sieste si nécessaire. |
| JOUR 10 | Petite journée seul | Moment d'accueil, d'activité, de jeu libre, moment du repas, sieste et goûter si nécessaire. |

La familiarisation est adaptable d'un commun accord en fonction des besoins de l'enfant et des parents (selon les différentes réactions observées lors des moments de séparation).

Lors du 2^{ème} jour de familiarisation, les accueillantes fourniront une liste de matériel à apporter pour l'enfant :

Pour l'intérieur :

- Thermomètre
- Doudou
- T-shirt de maman
 - Tétine
- Vêtements de rechange (leggings, bodys, t-shirts, chaussettes, slips, etc.)
 - Biberons avec tétines
 - Carnet ONE (obligatoire)
 - ...

Pour les sorties extérieures et selon la saison :

- Crème solaire
- Chapeau
- Casquette
- Lunettes de soleil
- Chaussures adaptées à l'extérieur

- Gourde
- Veste
- Manteau
- ...

En cas d'absence d'un mois du milieu d'accueil de l'enfant (congés, maladie, etc.), une période de familiarisation réduite sera demandée.

Avant le passage de la section des bébés vers la section des grands

Il y a un échange entre les membres de l'équipe (accueillantes/direction/PMS) afin de discuter du développement de l'enfant sur base des observations (qui seront transmises aux parents).

Ensuite, un échange de point de vue basé sur différents critères (disponibilité de place, etc.) aura lieu avec les parents et l'équipe.

Une familiarisation a lieu une semaine avant le passage. Elle comprend cinq moments :

- 2 fois 45minutes avec une accueillante de chez les bébés.
- Une heure seule(e).
- Un moment avec le repas compris.
- Un moment avec le repas et la sieste comprise.

Lors du premier moment de familiarisation, le parent est invité à rester dans la section durant 15 à 30 minutes.

Une fiche de passage est réalisée et complétée par les accueillantes afin de transmettre aux collègues de l'autre section toutes les informations utiles concernant les habitudes, le comportement, ... de l'enfant.

Journée type chez les bébés :

L'accueil se fait entre 7h et 18h.

Le premier biberon et/ou le petit déjeuner de la journée, est un moment privilégié et important pour commencer une journée. Il est demandé que l'enfant le prenne avant son arrivée à la crèche.

Afin de soutenir l'allaitement maternel, un espace allaitement est prévu au sein de la crèche. Si une maman souhaite allaiter, elle a le choix de le faire sur place et/ou d'apporter son lait maternel congelé/réfrigéré. Il est indispensable d'étiqueter au nom de l'enfant tout contenant de lait maternel.

Avant d'accueillir les enfants, l'accueillante a préparé la section à l'aide des éléments suivants :

- Petit module de jeu avec toboggan, poufs, ...
- Chariots de marche
- Divers tapis posés au sol
- Coin salon avec fauteuils et coussins
- Tables d'activités
- Coin psychomotricité avec divers mousses de différentes formes et couleurs
- Coin jeu libre avec différentes propositions rangées dans des bacs (véhicules, bouliers, cubes, hochets...) qui sont disposés dans des petites armoires à hauteur des enfants.



L'accueillante échange avec la personne qui vient déposer l'enfant sur la soirée et nuit de celui-ci, son état général et son petit déjeuner. Elle demande à quelle heure il partira. Il est important de lui transmettre également toute autre information utile liée à l'accueil de l'enfant.

Ce moment est un temps privilégié, où l'enfant se retrouve au centre de l'attention pour pouvoir répondre au mieux à ses besoins.

Si le choix a été fait de mettre en place un carnet de communication, celui-ci doit être complété et remis à l'accueillante lors de ce moment d'accueil.

Lorsque toutes les accueillantes sont présentes, celle qui s'est occupée de l'accueil va transmettre (oralement et par écrit, via la feuille de route) aux autres collègues présentes de sa section, les informations nécessaires de la journée à propos des enfants.

Cette feuille de route, est complétée tout au long de la journée et permet d'assurer la continuité.

Vers 9h30 et tout au long de la journée, une accueillante fait le « **phare** »² sur le tapis, ce qui veut dire qu'il y a toujours une personne repère présente et disponible pour les enfants. Celle-ci chante des chansons et les enfants peuvent explorer la section librement. Les jouets sont toujours positionnés au même endroit. Pendant ce temps, ses collègues s'occupent des soins (changes, biberons, soupe (vers 9h45)) et mettent au lit, les enfants qui en expriment le besoin.

Le rythme de sommeil est individuel chez les bébés et nous veillons à ce qu'il soit respecté. Pour cela, nous sommes attentifs aux premiers signes de fatigue.

Les bébés, dorment généralement dans une gigoteuse, adaptée à la saison.

Ils ont deux sortes de lits :

- Des lits à barreaux pour ceux de moins d'un an qui répondent aux normes de sécurité de l'ONE : 6.5 cm entre les barreaux (si présents), pas de tour de lit ni d'attache tétine possible.
- Des lits « cocons » (pour ceux de plus d'un an), idéaux pour l'autonomie de l'enfant : ils peuvent y entrer et sortir d'eux-mêmes sous le regard bienveillant des adultes.

Lors de la sieste, les accueillantes restent dans la chambre en continu chez les « grands bébés » (12-18 mois) et réalisent des passages réguliers chez les plus petits (toutes les 5-10 minutes).

Les biberons de lait sont individualisés et proposés aux bébés en fonction de leur demande. Ils sont donnés dans les bras en priorité (sauf autre habitude des parents et de l'enfant) afin de garantir un moment agréable.

Vers 10h30, les repas sont proposés à la demande (Les temps de repas seront individualisés au moins jusqu'à l'âge de 12 mois de l'enfant).

« Le milieu d'accueil sera particulièrement attentif à la période dite de « diversification alimentaire » grâce à une approche aussi progressive et individualisée que possible, en étroite



² « Être un adulte visible ne veut pas forcément dire jouer avec les enfants. Être un « phare » tranquille et bienveillant suffit à assurer la sécurité affective des enfants qui va leur permettre d'aller partout et de développer des interactions variées et positives entre eux. Cela permettra aussi d'être un recours rapide en cas de conflit. » "L'accueil en crèche" ADULTES – ENFANTS - ESPACE DE JEU ; ANNE-MARIE FONTAINE

collaboration avec les parents. » ONE ; chouette on passe à table !

La texture des repas est individualisée et tient compte du stade de développement de l'enfant (lisse, écrasé, petits morceaux etc.).

Afin de respecter l'appétit de l'enfant, un complément de lait sera proposé après le repas afin de répondre à ses besoins.

Dès que l'enfant sait s'asseoir seul, nous l'installons sur une chaise en lui donnant une cuillère pour qu'il puisse essayer par lui-même de manger (chaise haute en premier lieu, ensuite chaise basse et puis petite chaise en bois, à table). Il peut également découvrir la nourriture en mangeant avec ses mains.

L'heure du repas et la quantité mangée en grammes de l'enfant est retranscrite sur la feuille de route de la section et dans le carnet de communication (si le choix en a été fait).

Sur l'heure du midi, les accueillantes prennent leur pause l'une après l'autre afin de garantir une présence rassurante et sécurisante auprès des enfants.

Vers 14h30, les goûters sont proposés de la même manière que le repas de légumes.

Les repas et goûters sont donnés individuellement, en fonction du rythme de chacun.

Les bébés reçoivent une panade de fruits frais de saison variée chaque jour, faite maison, au goûter. Ceux qui sont en âge, reçoivent également du pain nature (ou beurré).

Après le goûter, les bébés peuvent retourner à leurs activités.

Dans le courant de l'après-midi, les bébés qui en ont besoin, se verront proposer un biberon ou un peu de pain beurré.

Les enfants repartent au fur et à mesure de l'après-midi et l'accueillante du soir s'imprègne des informations de la journée via la feuille de route pour les transmettre aux parents.

Si le choix d'un carnet de communication a été fait, celui-ci sera complété durant la journée par les accueillantes et sera remis au retour de la personne qui viendra rechercher l'enfant.

À 18h, la crèche ferme. Il est conseillé d'arriver vers 17h50 au plus tard afin de garantir un temps minimum d'échange sur la journée de l'enfant.

Journée type chez les grands :

L'accueil se fait entre 7h et 18h.

Le « petit déjeuner » et/ou le premier biberon de la journée, sont des moments conviviaux et importants pour commencer une journée. Il est demandé que l'enfant les prennent avant de venir à la crèche.

Avant d'accueillir les enfants, l'accueillante a préparé la section à l'aide des éléments suivants :

- Module de jeu avec toboggan
- Petits vélos
- Divers tapis posés au sol
- Coin salon avec fauteuils, poufs, coussins et bibliothèque
- Différents coins avec jeux d'imitation (petite cuisine avec aliments et ustensiles, garage avec tapis de routes et véhicules divers, poussettes avec poupées et accessoires, ferme avec animaux, etc.).
- Divers jeux libres rangés dans des bacs (véhicules, téléphones, blocs de construction, ...) qui sont disposés dans des armoires à hauteur des enfants (de plusieurs sortes différentes).

L'accueillante échange avec la personne qui vient déposer l'enfant sur la soirée et nuit de celui-ci, son état général et son petit déjeuner. Elle demande à quelle heure il partira. Il est important de lui transmettre également toute autre information utile liée à l'accueil de l'enfant.

Ce moment est un temps privilégié, où l'enfant se retrouve au centre de l'attention pour pouvoir répondre au mieux à ses besoins.

Lorsque toutes les accueillantes sont présentes, celle qui s'est occupée de l'accueil va transmettre (oralement et par écrit, via la feuille de route) aux autres collègues présentes de sa section, les informations nécessaires de la journée à propos des enfants.

Cette feuille de route, est complétée tout au long de la journée et permet d'assurer la continuité.

Vers 9h30, les accueillantes entament un petit rituel sous forme de chanson et invitent les enfants à les rejoindre au coin salon.

Les rituels permettent aux enfants de rythmer leur journée car ils n'ont pas encore la notion du temps. Chacun se dit bonjour, adultes comme enfants. Ensuite, un enfant prend la boîte à chansons et en tire une que tout le monde chante en chœur.



Après le rituel du matin, les enfants sont invités à passer à table afin de boire la soupe.

Une soupe et/ou des fruits sont proposés aux enfants qui y ont accès selon leur appétit.

Entre 10h15 et 10h45, les enfants sont séparés en petits groupes et peuvent participer à diverses activités proposées (psychomotricité, sortie dans le jardin, coin bibliothèque de la crèche, etc.). Au niveau de la répartition des activités, les accueillantes proposent aux enfants et ceux-ci peuvent choisir. Si un enfant ne souhaite pas participer à une activité, il peut continuer de jouer en jeu libre ou se diriger vers une autre activité.



Tout au long de la journée, les changes sont réalisés au besoin et pour les enfants qui ne portent plus de couches, les WC sont libres d'accès.

Vers 11h-11h30, les enfants sont invités à table par un petit rituel avec la chanson « Mon petit ventre réjouis-toi » avant de dîner. Chacun a sa propre place à table. Ce sont des tables rondes avec des petites chaises en bois (6 places par table). Avant de commencer à manger, ils se lavent les mains et ils ont à disposition une cuillère et un bavoir (qui sont changés à chaque repas). Les accueillantes servent le repas en petits morceaux. Si les enfants le désirent, ils peuvent être resservis de féculents et de légumes.

Les enfants mangent seuls, ils peuvent obtenir de l'aide en cas de besoin sur base de l'observation des accueillantes.

En dessert, divers fruits coupés en morceaux leurs sont proposés chaque jour.

Après le repas, un retour au calme est proposé au coin doux/lecture afin que les enfants qui en ont besoin, puissent être changés et/ou passer aux toilettes. Durant ce temps calme, une histoire ou deux sont lues par une des accueillantes.

Vers 12h, Les enfants sont accompagnés par leurs accueillantes vers les chambres où elles les aideront à s'installer et répondre à leurs besoins de se détendre et de se rassurer (câlins, mots doux, ...). Une accueillante restera auprès des enfants durant toute la durée de la sieste qui va varier d'un enfant à l'autre. Les lits sont comme des petits hamacs et les enfants y dorment avec une couverture (adaptée à la saison).

De manière générale, les enfants se réveillent à leur rythme. Au levé, ils sont changés et sont invités à aller jouer. Lorsque l'un d'eux ne veut pas dormir, il sera autorisé à quitter son lit pour aller jouer à une activité calme accompagné d'une accueillante en section.

Vers 15h, ils reçoivent, tous les jours au goûter, un repas composé d'un féculent et d'un fruit. Un jour sur deux, ils reçoivent un produit laitier.

A la fin des différents repas, les enfants reçoivent chacun un gant de toilette humide et sont encouragés à se laver seuls, les mains et la bouche. Ensuite, ils sont invités à le

déposer dans un panier prévu

à cet effet sous le regard bienveillant de leurs accueillantes.



Après le goûter, les enfants peuvent retourner à leurs activités.

Les enfants repartent au fur et à mesure de l'après-midi et l'accueillante du soir s'imprègne des informations de la journée via la feuille de route pour les transmettre aux parents.

Si elles en ont la possibilité, les accueillantes rapportent un moment « **Zoom** »³ de la journée de l'enfant aux parents (enfant qui réalise une action spécifique seul, qui échange avec un autre, etc.).

Vers 17h, les enfants encore présents dans la crèche se verront proposer du pain et/ou des fruits, à table afin de répondre à leur appétit. Ensuite, des activités plus calmes sont proposées (puzzle, livres, perles, etc.), en plus de ce qui est à disposition habituellement (jeux, module, etc.).

À 18h, la crèche ferme. Il est conseillé d'arriver vers 17h50 au plus tard afin de garantir un temps minimum d'échange sur la journée de l'enfant.

³ « Notre cerveau utilise deux systèmes d'attention : l'attention vigilance, qui nous permet de prendre beaucoup d'informations en même temps (image du radar qui surveille toute une zone) et l'attention focalisée, qui est nécessaire pour faire une tâche précise ou regarder quelque chose de précis (image d'une caméra qui fait un zoom). » Observer mieux... Oui, mais comment ? DEVELOPPER L'OBSERVATION- PROJET, EN EQUIPE ; ANNE-MARIE FONTAINE

Focus sur les soins :

Lors du change, les accueillantes échangent des regards et communiquent ce qu'elles font à l'enfant (« je vais enlever ta couche », « mettre tes chaussettes », etc.). Celui-ci a également la possibilité d'aider l'accueillante durant ce moment en y participant.

Le soin individuel (tel que le change, le soin de nez, etc.) est un moment de plaisir partagé entre l'enfant et l'accueillante qui se veut sécurisante. L'enfant y sera vu comme un partenaire actif de l'adulte guidé par ses observations et attitudes.

« Un soin ne ressemble plus à un autre en fonction du développement personnel de chaque enfant. En cela, les temps de repas et de soins sont les moments où cette socialisation primaire prend corps. » CEMEaction ; L'éducation nouvelle en mouvement, avril 2018.

Le change des couches et le passage aux toilettes, se fait selon le rythme de l'enfant.

Les enfants sont changés lorsqu'ils en ont besoin avec de l'eau, du savon, un essuie et un gant de toilette individuel.

A chaque change, l'essuie et le gant sont changés et le coussin à langer est nettoyé. Il sera désinfecté minimum une fois par jour et en cas de souillure.

Le lavage de leurs mains se fait à l'eau et savon liquide avant les repas et après ceux-ci. Les enfants sont également rafraîchis à différents moments de la journée (soins du visage, du nez, etc.).

L'espace soins, change et les toilettes, font partie intégrante de la section pour permettre de garder un contact visuel et vocal avec les enfants. Cela permet également aux enfants de favoriser leur autonomie (un enfant qui souhaite aller aux toilettes seul, peut y accéder facilement et se sentira rassuré par la présence d'une accueillante).

L'acquisition de la propreté se fait au rythme de l'enfant et en collaboration avec les parents.

En effet, celle-ci est un processus long ou bref, avec des pauses, des questionnements et des retours en arrière : donc attention et soutien sont indispensables.

Suite aux observations, nous demandons d'être prévenus à chaque nouveau signe d'intérêt manifesté spontanément par l'enfant à ce sujet. Nous encourageons l'enfant avec intérêt mais sans insistance (pas de moment systématique).



La puéricultrice observe les signes (lange sec après la sieste ou pendant un long moment pendant la journée, demande spontanée de l'enfant, ...) et propose à l'enfant d'aller à la toilette sans l'y obliger.

Il arrive que l'enfant se passe de couches à la maison et pas à la crèche (et vice et versa).

Focus sur l'alimentation :

L'alimentation est un point important dans le respect du rythme et des goûts de l'enfant. Son autonomie et son appétit seront respectés, nous proposons mais nous n'obligeons pas à l'enfant de goûter.

Les accueillantes veillent à donner de l'eau à boire tout au long de la journée et pas uniquement aux moments des repas. L'eau est la boisson de prédilection au sein de la crèche.

Nos repas sont livrés en liaison froide par un fournisseur extérieur dont les menus sont affichés chaque mois dans le hall d'entrée et dans l'espace parents.

Si un enfant a une allergie/intolérance alimentaire attestée médicalement, les produits dérivés peuvent être apportés – sur base d'un certificat médical - à la crèche (ex : pain sans gluten).

Les règles de sécurité alimentaire sont appliquées en fonction des règles imposées par l'AFSCA.

Chaque jour, le repas chaud est composé de légumes, de féculents et de protéines (viande, volaille, poisson, œufs).

Lors de l'anniversaire d'un enfant, un goûter sera organisé en collaboration avec ses parents et les accueillantes du milieu d'accueil. Le personnel de cuisine fera un cake ou autre (festif), des bougies y seront soufflées et quelques photos (suivant l'autorisation parentale) y seront prises. L'enfant y sera mis à l'honneur.

Focus sur le sommeil :

Le sommeil est un besoin vital et il est essentiel pour le développement de l'enfant. Il joue un rôle tant réparateur que constructeur.

Chaque enfant a son propre lit, qui est toujours installé au même endroit afin de l'aider à se sentir en sécurité et de lui garantir un repère.

C'est un moment où il est primordial que l'enfant ait son objet transitionnel (doudou, tétine et/ou tout autre objet) qui le rassure.

Les accueillantes veillent, du mieux possible, au respect du sommeil de chaque enfant en analysant les signes de fatigue de ceux-ci.

C'est pourquoi, un enfant qui dort, ne sera jamais réveillé à la crèche.

La santé :

La santé des enfants est suivie de près par le milieu d'accueil qui respecte les normes en vigueur de l'ONE au niveau de la santé.

En collaboration avec l'ONE, des séances de dépistage visuel sont réalisées par un orthoptiste au sein du milieu d'accueil. Ces séances sont proposées minimum une fois par an. Les enfants concernés sont âgés de 18 à 36 mois.

Le carnet de santé est un outil de communication entre les différents professionnels, le milieu d'accueil et les parents. Cet outil permet de vérifier le respect du schéma vaccinal (cf. contrat d'accueil) et sera essentiel en cas d'urgence.

Lorsqu'un enfant est présent, nous exigeons à ce qu'il l'accompagne au quotidien (cf. contrat d'accueil).

A l'exception du paracétamol, tout traitement médical ne pourra être administré à la crèche que sur base d'une prescription/certificat médical (la prescription/certificat mentionnera entre autres : nom, prénom de l'enfant, nom du médicament, dosage, durée, ...).

A partir de 38.5°, l'enfant recevra un PERDOLAN® en suppositoire ou en solution buvable dont le dosage dépendra de son poids. La personne à contacter sera avertie par téléphone.

Si l'enfant présente un état général altéré, il sera demandé de venir le chercher. Le lendemain, si son état général est toujours altéré, le milieu d'accueil pourra lui refuser l'accès. Lorsque l'enfant n'est pas bien, les conditions favorisant son bien-être ne sont pas réunies (mal de tête, pas envie de bouger, etc.).

Si, lors de l'observation d'un enfant, une question se pose par rapport à la santé ou par rapport au développement psychomoteur et intellectuel de celui-ci, le point est soulevé en réunion médico-sociale. Ensuite, si nécessaire, la direction propose aux parents un rendez-vous pour en discuter.

L'hygiène :

L'hygiène est essentielle en milieu d'accueil. Elle permet de préserver la santé des enfants, et joue un rôle primordial dans la prévention des maladies transmissibles en collectivité.

Ces mesures portent sur l'hygiène des locaux, des équipements mais aussi l'hygiène individuelle et alimentaire.

Les locaux sont nettoyés tous les jours à l'ouverture du milieu d'accueil, à midi et à 16 heures.

L'aération des locaux se fait minimum 2 fois par jour pendant 15 minutes en présence des enfants et 2 fois par jours pendant 40 minutes minimum en dehors de la présence des enfants (à la sieste ou lors d'activités hors de la section).

Une technicienne de surface par section, assure le nettoyage et le ménage. Pour le reste du bâtiment, les autres techniciennes de surface se partagent le nettoyage, le linge et la cuisine.

L'entretien, la désinfection des locaux et des jouets se font selon les normes recommandées par l'ONE.

Les poubelles se trouvent dans les espaces extérieurs dans des conteneurs fermés.

Avant d'arriver sur son lieu de travail, le personnel se change dans le vestiaire et porte une tenue (vêtements et chaussures) destinée uniquement à cet effet et retire ses bijoux personnels. Le port des faux ongles est proscrit, les ongles doivent être propres et courts, sans vernis.

L'hygiène des mains, que ce soit par lavage ou par friction avec une solution hydro alcoolique, reste indispensable à tout moment même après utilisation des gants et chaque fois qu'on le juge nécessaire.

Les draps et couvertures sont changés et lavés chaque semaine et en cas de besoins.

Le lavage des mains des enfants : chez les bébés, il se fait lors des moments de soin. Chez les grands à partir de 18 mois : ils se lavent les mains avec du savon et de l'eau avant, après les repas et à tout moment de la journée (à la demande).

L'aménagement de l'espace

L'espace est aménagé de façon à garantir la sécurité des enfants et propose une certaine liberté de mouvement comme des espaces où les enfants peuvent courir librement (intérieur/extérieur).

La structuration de l'espace aide l'enfant dans la structuration de sa pensée.

Dans les sections, des « coins » sont pensés et aménagés comme le coin « cuisine », le coin « lecture », le coin « doux », le coin « voitures », ... Cet aménagement de l'espace se pense, se réalise en équipe et peut être modifié à tout moment afin de répondre aux demandes des enfants (à la suite des observations des accueillantes).

« La place des adultes et donc leur visibilité pour les enfants est un régulateur puissant de la répartition des enfants dans l'espace et des interactions positives qu'ils pourront développer. »

Pour les enfants, les adultes sont comme des « phares ». Un phare en mer est ce qui éclaire et sécurise une zone. Les enfants jouent principalement dans les espaces « éclairés » par la présence des adultes.

Mais à la différence des phares en mer, les adultes sont des phares mobiles et les enfants tiennent compte de leurs déplacements ! » AMENAGER LES ESPACES DE JEU POUR FAVORISER LES JEUX DURABLES ET LES INTERACTIONS POSITIVES ENTRE ENFANTS ET ENTRE ADULTES ET ENFANTS ; ANNE-MARIE FONTAINE

« Les enfants ont besoin de sentiers à explorer, de prendre leurs repères sur la terre où ils vivent, comme un navigateur s'oriente sur ses amers familiers. » Bruce Chatwin

C'est quoi la liberté de mouvement ?

- Accepter de laisser l'enfant évoluer à son rythme, en l'encourageant, le regardant avec bienveillance et en intervenant le moins possible à sa place.
- Ne pas installer un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise seul.
- C'est aussi la découverte de l'environnement, des objets, ... Le mouvement fait partie intégrante du développement de l'enfant. Celui-ci a plaisir à découvrir, à expérimenter, à manipuler, à jeter, ...
- Ce qui importe, c'est de laisser place aux activités spontanées des enfants. C'est grâce à cet environnement riche, dans lequel ils peuvent faire des expériences, que les enfants apprennent « à penser », à trouver des solutions aux problèmes, à développer petit à petit de la confiance en leurs capacités, leurs compétences,

C'est quoi l'observation ?

- Une pratique pédagogique fondamentale.
- Une observation spontanée ponctuelle, au fil de la journée, qui est essentielle pour assurer la « présence » aux enfants, c'est une attention du moment présent.
- Mettre de côté les interprétations personnelles immédiates et les jugements globaux sur les enfants (il pleure tout le temps, il est agressif, etc.) pour privilégier un regard plus objectif, qui cherche à comprendre ce qui se passe réellement pour l'enfant.
- C'est une démarche professionnelle d'équipe, qui, à la différence d'une observation spontanée, est pensée d'avance et systématiquement analysée ensuite. Elle permet d'examiner toute interrogation qu'une équipe a repérée par l'observation spontanée et qu'il faudrait prendre le temps d'approfondir (portant sur des enfants ou des moments de la journée), ou de réfléchir à des améliorations pédagogiques (d'aménagement de l'espace, d'activités, etc.).

L'objectif principal de la démarche est de répondre à la question posée par les adultes par une observation centrée sur le « point de vue de l'enfant ». ANNE-MARIE FONTAINE

Les activités

« Pour l'enfant, agir, c'est... comprendre, ... exprimer, ... exister » ONE ; Fonds Houtman, 2002, pp106-126.

L'enfant est un explorateur, il a une place active. Il a des compétences et des intérêts qui lui sont propres.

L'activité de celui-ci concerne tous les moments de sa vie et pas seulement les moments de « jeux » ou « d'éveil ».

« Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie » Pauline Kergomard

Le jeu lui permet de construire sa connaissance du monde dans lequel il évolue et sa confiance en lui. Il a des effets sur le développement moteur, sensoriel, cognitif, affectif, social et sur le développement du langage.

Pour cela, l'enfant doit pouvoir avoir accès à des activités desquelles il tire le plus d'apprentissages et de plaisir.

Jouer seul permet à l'enfant de développer son autonomie, son sens de l'initiative, sa créativité.

Jouer avec les autres lui permettra de communiquer, de résoudre des problèmes, de s'entraider et le respect d'autrui.

Jouer c'est exécuter des mouvements simples et répétés, utiliser du matériel pour construire ou créer, imaginer des jeux de rôles, s'engager dans une activité impliquant des règles, ...

À la crèche, des activités sont proposées dans les sections en fonction de l'âge, de l'intérêt et du développement des enfants.

« L'enfant ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue » Jean Epstein.

Intérieures

Les activités sont :

- soit libres : un enfant en activité libre peut jouer avec ses mains, ses pieds, ses jambes, bouger, manipuler et s'exprimer librement, en toute sécurité. Ce besoin de bouger, découvrir, ... est important pour se construire et interagir. Les activités libres peuvent être multiples comme le chant, la danse, tirer-pousser des objets, insérer des cubes dans une boîte, grimper dans un module de jeu, se déguiser, jouer avec des ballons, jouer avec des petites voitures, des poupées, des livres en tissus et/ou cartonnés avec des images colorées et simples, des jeux de construction, des tissus, des plumes, de la pâte à modeler, ...

- soit proposées : elles sont organisées en petits groupes à des moments réfléchis et choisis de la journée. Elles ne sont jamais imposées. Les enfants y participent en fonction de leurs intérêts et de leur initiative. Ils auront la possibilité de ne pas faire l'activité si celle-ci ne les intéresse pas à un moment précis et auront accès à un autre environnement aménagé de façon à leur permettre de faire autre chose qu'ils souhaitent (psychomotricité, peinture, dessin libre, collage, cuisine, perles, ...).

Une mallette pédagogique a été créée par la coordinatrice pédagogique de notre Administration Communale : cette mallette circule dans les différentes crèches Communales. Elle contient du matériel didactique dont les accueillantes peuvent se servir selon leurs envies et/ou leurs besoins, lorsque la mallette se trouve dans la crèche.

La mallette contient :

- ✓ 1 Parachute.
- ✓ 1 Kamishibai avec histoires.
- ✓ Des instruments de musique.
- ✓ Des Foulards de jonglerie.
- ✓ 1 jeu des « objets de la maison » avec 50 photos.
- ✓ 1 Aqua Doodle (tapis sur lequel l'enfant peut dessiner à l'aide d'un marqueur à eau).
- ✓ 3 Jeux de société.



Extérieures

Les enfants ont également la possibilité de participer à des activités extérieures : le jeu est toujours libre sur les terrasses qui donnent dans les sections et dans le jardin intérieur.

Pour les plus petits, des tapis sont placés avec des jouets adaptés afin qu'ils puissent profiter du beau temps : boîtes à remplir et vider, balles, cubes de tailles différents, livres, ...

Pour les plus grands, des vélos sans pédales, des ballons, différents jouets, petit toboggan, ...

Lors de période de fortes chaleurs, des jeux d'eau sont proposés (transvasements, arrosage, ...).

Tout est mis en œuvre pour que l'espace où l'enfant joue soit sécurisé.

Attitude professionnelle

Chaque accueillante du milieu d'accueil travaille à instaurer une relation privilégiée avec chaque enfant et ce en développant les individualités de chacun au sein de la collectivité : elles répondent aux besoins individuels de chaque enfant.

Les accueillantes veillent à se mettre à la hauteur des enfants. Cela montre un réel intérêt pour ce qu'il fait, pour ce qu'il vit et pour ce qu'il dit. C'est la base d'une relation affective sécurisante qui respecte le point de vue de l'enfant de manière générale. Il se sent important et reconnu comme individu.

Elles sont amenées à la réflexion professionnelle lors d'échanges pendant les réunions diverses (pédagogique, d'équipe, réunion médico-sociale, supervision, etc.).

L'équipe est encadrée par une responsable qui est à leur écoute et disponible afin de répondre à leur demandes, questions, interrogations, ...

En vue d'améliorer leurs compétences ou d'acquérir de nouvelles connaissances professionnelles, les membres du personnel de notre milieu d'accueil participent à des formations afin de répondre à l'obligation légale, tant en équipe qu'individuellement.

Ces formations permettent de contribuer au développement de la qualité de l'accueil et de soutenir le travail des professionnels de l'enfance via des dispositifs d'accompagnement et d'analyse des pratiques.

A la crèche, un plan de formation existe pour tout le personnel. Il est généralement rédigé une année à l'avance. Il s'agit d'une liste non exhaustive d'organismes de formation avec lesquels le personnel souhaite avoir des formations futures.

Un minimum de 3 journées pédagogiques par an sont organisées. Ces journées permettent à toute l'équipe de :

- Réajuster et travailler sur le projet pédagogique.
- Faire une mise à jour des connaissances acquises.
- Favoriser une amélioration de la qualité du travail et donc une amélioration de la qualité d'accueil de l'enfant et des parents.
- Suivre une formation en équipe sur un sujet précis (1ers secours, familiarisation etc.).
- Partager des moments en équipe afin de souder des liens ou afin d'entretenir un esprit d'équipe.

Le personnel est évalué régulièrement. L'évaluation est un processus de gestion du personnel axé sur la qualité du service et sur le développement et l'épanouissement de celui-ci.

Dans notre Commune, l'évaluation se fait en 4 étapes :

1. Rapport d'entretien de fonction.
2. Rapport d'entretien de planification.
3. Rapport d'entretien de fonctionnement.

4. Rapport d'évaluation.

Afin de préserver la relation de confiance, il est important que chaque famille puisse se confier en toute confidentialité à notre personnel, qui est soumis au secret professionnel et au devoir de discrétion.

Le départ pour un nouveau chapitre...

Le passage vers un autre lieu (déménagement, ...) et/ou école est une étape importante pour tout le monde (enfants, accueillantes et parents).

L'enfant va quitter un univers devenu familier ainsi que les personnes auxquelles il s'est attaché.

C'est pourquoi tout départ doit être préparé et notifié un mois à l'avance au milieu d'accueil.

Avant le départ, un échange a lieu entre l'équipe et les parents afin de les accompagner et de répondre aux questionnements et réflexions.

Pour le départ vers l'école, nous prévenons dès les 18 mois de l'enfant par courrier pour que les démarches nécessaires pour l'inscrire dans une école puissent être faites.

Nous aménageons la fin du séjour d'un commun accord et il est important d'en parler avec l'enfant. Les accueillantes en parleront avec lui et ses petits camarades qui ont partagé son séjour (livres, chansons, photos, temps d'échange, etc.).

A l'occasion, une petite fête est organisée (en collaboration parents/équipe) la veille du départ pour se dire « au revoir » avec un goûter festif où l'équipe décore, fait des crêpes avec les enfants (quand c'est possible), offre un cadeau, un diplôme et une farde d'activités réalisées par celui-ci durant son bout de chemin à la crèche.

La prise en charge des enfants à besoins spécifiques

A la crèche « Reine Fabiola », tous les enfants sont les bienvenus à la condition que nous disposions des moyens adéquats et que l'enfant puisse profiter d'un séjour de qualité.

L'accueil d'un enfant a besoin(s) spécifique(s) doit être réfléchi en partenariat avec la famille, le personnel, le médecin traitant de l'enfant et le conseiller pédiatre de l'ONE. (Cf. fiche 13 dans la brochure « La santé dans les milieux d'accueil »).

Les membres de l'équipe doivent être attentifs au :

- Attentes des parents
- Avis des soignants (médecins, kinésithérapeutes, ...) et des intervenants extérieurs (cf. « Saphir »),
...
- Modalités de la période de familiarisation
- Matériel, locaux, ...

La (le) responsable informera le conseiller pédiatre des mesures prises pour veiller à la santé et au bien-être de l'enfant.

Lorsqu'un besoin spécifique est diagnostiqué alors que l'enfant fréquente déjà le milieu d'accueil, les mêmes démarches se mettent en place que précédemment afin que l'accueil se poursuive au mieux pour lui, pour sa famille et pour le personnel de la crèche.

Afin d'améliorer la prise en charge, nous collaborons par exemple avec :

- **L'ASBL Saphir-Bruxelles** : un service d'accompagnement qui s'adresse aux enfants et aux jeunes (de 0 à 23 ans) porteurs de trisomie 21 (Syndrome de Down) ou présentant un trouble développemental du langage (dysphasie).

L'accompagnement proposé se déploie autour du bénéficiaire et de sa famille :

- ✓ Un soutien auprès de la fratrie et une aide dans le milieu familial ainsi que dans les différents milieux d'accueil (à l'école, à la crèche, ...).
 - ✓ L'observation du jeune dans ses milieux de vie en apportant des aides concrètes pour l'aider à développer ses compétences et son autonomie.
 - ✓ Une écoute, des moments d'échange et des conseils dans le respect de vos souhaits et de vos valeurs éducatives.
 - ✓ L'organisation des réunions de coordination et d'évaluation entre les intervenants, les parents et participation à celles qui sont organisées par les écoles.
 - ✓ L'organisation occasionnelle d'activités plus collectives d'informations aux parents, dans les écoles et les milieux d'accueil.
- **OCAPI** : Organisation et Coordination de l'Aide Précoce pour l'Inclusion. Un service à destination exclusive des milieux d'accueil de la petite enfance subsidiés ou autorisés par l'ONE à Bruxelles. OCAPI est un service itinérant de support offert à l'équipe du milieu d'accueil qui en formule la demande dans le cadre de l'accueil des enfants en situation de handicap. Les référents du service sont là pour accompagner les équipes qui accueillent un enfant en situation de handicap dans leur groupe / dans leur milieu d'accueil. L'objectif est de favoriser et accompagner les équipes qui le souhaitent quand elles accueillent un enfant en situation de handicap ou si le développement d'un enfant pose question.

Les partenaires de la crèche

Différents partenariats existent depuis longtemps au sein de notre milieu d'accueil avec :

- Une conteuse qui vient une fois par mois raconter des histoires : 30 minutes chez les bébés (0-18 mois) et 30 min chez les grands (18-36 mois).
« La lecture permet « des moments de plaisir, des sucreries, des envolées de l'imaginaire, un somnifère ». Ah, cette sacro-sainte histoire du soir pour « endormir » les petits. Les livres, dès le berceau, leur montrent le chemin. Et à nous aussi » Patrick Ben Soussan
- Les bibliothèques de la Commune livrent des mallettes de livres pour les enfants qui sont renouvelées régulièrement. Les accueillantes peuvent proposer des thèmes ou les bibliothèques choisissent.

**« Sans langage, qu'il soit oral, corporel ou tactile, le bébé ne peut se développer... »
Nathalie Brisac ; Nourrissons les bébés : guide de lecture de la naissance à 3 ans, l'école des loisirs p 11-12.**

**« Les mots, la musique, ... comble son besoin de langage, ... » Nathalie Brisac ;
Nourrissons les bébés : guide de lecture de la naissance à 3 ans, l'école des loisirs p 11-12.**

- La « maison des cultures » : nous y sommes souvent invités avec les enfants pour des expositions, des spectacles, des pièces de théâtre, ...
Pour s'y rendre, nous y allons (accueillantes et personnel d'encadrement) en transport en commun et/ou à pied. Un adulte pour deux enfants. Les parents sont prévenus bien à l'avance et les accueillantes aussi afin de pouvoir préparer cette sortie avec les enfants avec des illustrations et leur parler de ce qu'ils vont voir. Lors de ces moments, les accueillantes sont toujours près des enfants pour les accompagner dans leurs émotions.
- De plus, des spectacles sont organisés au sein du milieu d'accueil afin que les enfants puissent y participer. Les compagnies sont choisies en fonction de l'âge des enfants et de leurs propositions de spectacle. Certaines compagnies sont proposées par la Maison des cultures et par l'ONE.
Tous les 2 ans, nous pouvons faire la demande de spectacles subventionnés par l'ONE afin d'en faire profiter le milieu d'accueil.
- La crèche accueille une résidence artistique avec 2 personnes de la Compagnie sQueezz. Cette résidence permet aux artistes de s'entraîner et de proposer des bancs d'essais sous forme d'ateliers aux enfants et au personnel.
- SAJ : Les services d'aide à la jeunesse apportent une aide personnalisée aux jeunes en difficulté ou en danger ainsi qu'à leurs familles. Un placement d'urgence dans notre milieu d'accueil peut avoir lieu.

L'accueil des stagiaires

L'institution a fait le choix d'accueillir des stagiaires. L'accueil de tout stagiaire ne se fait pas sans la signature d'une convention entre l'établissement scolaire et/ou de formation demandeur et l'Administration Communale un mois avant le début du stage.

Une farde de bienvenue a été créée et comporte différents documents informatifs (projet d'accueil, numéros de contact, etc.) dont les stagiaires peuvent prendre connaissance.

Le nombre de stagiaires est limité afin de ne pas engendrer trop de perturbations au niveau de la dynamique de groupe et qu'elles (ou ils) soient bien encadré(e)s. Elles (ou ils) sont toujours accompagné(e)s d'une accueillante, elles (ou ils) ne sont jamais seul(e)s en section avec les enfants.

Elles (ou ils) sont présenté(e)s aux accueillantes par la directrice et aux enfants lors du rituel du matin. Leurs venues sont annoncées avant leurs arrivées en section. Une affichette est mise à l'entrée de la section avec le nom et la photo de la (ou du) stagiaire pour les parents.

Les stagiaires peuvent être : des puériculteurs-rices, des animateurs-rices, des infirmier-ères, des assistants-es sociaux-les, ...

Les stagiaires accueillant-es-, sont pris(e)s en charge par les accueillantes de la section dans laquelle elle (ou il) est assigné(e). Elles (ou ils) sont évalué(e)s d'une part par les accueillantes et d'autre part par leur professeur de puériculture.

Elles (ou ils) sont tenus à respecter les règles de fonctionnement de la structure et sont tenu(e)s au secret professionnel.

